



15ème législature

Question N° : 42465	De M. Jean-Louis Bricout (Socialistes et apparentés - Aisne)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > professions et activités sociales	Tête d'analyse >Augmentation du coût des équipements de protection individuelle - gants	Analyse > Augmentation du coût des équipements de protection individuelle - gants.
Question publiée au JO le : 09/11/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Louis Bricout alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'augmentation du coût des équipements de protection individuelle. En effet, si de nombreuses propositions ont été faites et certaines mesures prises au sujet des masques ou du gel hydro-alcoolique notamment, les gants ont été oubliés. Pourtant, le budget concernant les gants pour l'activité des aides à domicile a quasiment triplé pour des travailleurs modestes. Ces coûts représentent aujourd'hui une charge financière importante pour les services d'aide et d'accompagnement à domicile. Aussi, au vu de ces éléments et face à la reprise épidémique, il le sollicite pour une action en faveur des aides-soignantes pour limiter le coût des gants.